



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9312007 - Iles Marseillaises - Cassidaigne

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR9312007	1.3 Appellation du site Iles Marseillaises - Cassidaigne
1.4 Date de compilation 30/06/2002	1.5 Date d'actualisation 09/08/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 03/09/2018



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037499017>

Explication(s) :

MAJ 2009-04 : extension de la ZPS en mer. Intégration données biologiques du DOCOB (2005).
MAJ 2015-08 : conversion surface en lambert 93. Actualisation listes espèces selon DOCOB (2005) datas LPO 2014. MAJ 2017-08 : actu espèces selon bases régionales (silene + faune-paca).

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,36444°

Latitude : 43,19222°

2.2 Superficie totale

39158 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

99%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
13	Bouches-du-Rhône	1 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
13055	MARSEILLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A604	Larus michahellis	p	5000	10000	p	P	M	A	B	C	B
B	A191	Sterna sandvicensis	c	10	50	i	R	P	C	B	C	C
B	A200	Alca torda	w			i	V	DD	D			
B	A215	Bubo bubo	p	1	1	p	P	G	C	B	C	C
B	A302	Sylvia undata	p	1	5	p	R	P	D			
B	A346	Pyrrhocorax pyrrhocorax	w	100	300	i		M	C	B	C	C
B	A384	Puffinus puffinus mauretanicus	w	1	5	i	R	DD	D			
B	A392	Phalacrocorax aristotelis desmarestii	p	10	15	p	P	G	C	C	C	B
B	A464	Puffinus yelkouan	r	30	50	p	P	G	B	B	C	A



B	A464	Puffinus yelkouan	c			i	C	DD	B	B	C	A
B	A010	Calonectris diomedea	r	320	390	p	P	G	A	B	C	A
B	A010	Calonectris diomedea	c			i	C	DD	A	B	C	A
B	A014	Hydrobates pelagicus	r	0	10	p	P	P	C	C	C	B
B	A014	Hydrobates pelagicus	c			i	V	DD	C	C	C	B
B	A016	Morus bassanus	w	10	10	i	R	P	C	B	C	B
B	A016	Morus bassanus	c	10	10	i	R	P	C	B	C	B
B	A017	Phalacrocorax carbo	w	40	50	i	P	P	D			
B	A017	Phalacrocorax carbo	c			i	R	DD	D			
B	A100	Falco eleonora	c	0	2	i	P	P	D			
B	A103	Falco peregrinus	p	4	5	p	P	G	C	A	C	A
B	A176	Larus melanocephalus	c			i	R	DD	D			
B	A179	Larus ridibundus	w			i	C	DD	C	B	C	B
B	A179	Larus ridibundus	c			i	C	DD	C	B	C	B
B	A180	Larus genei	w			i	R	DD	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Athene noctua	1	6	p	P					X	
B		Apus pallidus	150	170	p	P					X	
B		Monticola solitarius	3	10	grids1x1	C					X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	99 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %

Autres caractéristiques du site

Vaste site marin au droit des calanques, ceinturant un ensemble d'îles et îlots calcaires situés dans la rade de Marseille, au relief tourmenté présentant d'impressionnantes falaises plongeant dans la mer. Ecosystème méditerranéen semi-aride à végétation rase à buissonnante, caractérisé par la singularité et l'abondance d'une flore et d'une faune rares et protégées.

Vulnérabilité : * Explosion démographique de la population nicheuse de Goéland leucophée entraînant un fort déséquilibre écologique.

* Sur-fréquentation humaine due à la proximité immédiate de Marseille (800 000 habitants).

* Présence problématique de populations de mammifères introduits sur les îles (Rat noir, Lapin de Garenne, chat haret).

4.2 Qualité et importance

Site d'importance internationale pour la conservation de trois espèces de Procellariiformes : le Puffin cendré (320 à 390 couples, 30 % de la population nationale), le Puffin yelkouan (30 à 50 couples, 5 à 10 % de la population nationale) et l'Océanite tempête (0 à 10 couples, en fort déclin). Le seul site français où ces trois espèces cohabitent. Autres espèces nicheuses d'intérêt communautaire : Cormoran huppé de Méditerranée (10-15 couples), Grand Duc d'Europe (1-2 couples), Faucon pèlerin (4-5 couples).

Fou de Bassan : un cas de reproduction en 1994 dans le port du Frioul. 8 à 10 individus fréquentent la zone depuis quelques années.

Goéland leucophée : 21 000 couples en 2005, mais forte baisse d'environ 50 % depuis la fermeture de la décharge d'Entressen en 2010.

La zone marine plus au large complète de manière essentielle (zones d'alimentation, constitution des "radeaux" d'oiseaux pélagiques avant d'accéder à terre) les fonctions assurées par les îles (reproduction). D'importants mouvements de masses d'eau s'y produisent (puissants upwellings qui affectent l'ensemble du Golfe de Marseille), générant une forte productivité biologique.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G01.01	Sports nautiques		O
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		O
H	K02.02	Accumulation de matière organique		I



H	K03.01	Compétition (faune)		I
H	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I
H	K04.01	Compétition (flore)		I
H	K05	Diminution de la fécondité / dépression génétique		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine communal	1 %
Domaine de l'état	1 %
Eaux territoriales	98 %

4.5 Documentation

Travaux scientifiques réalisés par le CEEP Marseille, notamment dans le cadre du programme LIFE "oiseaux marins".

Cheylan G. 1986 - " Inventaire ornithologique préliminaire des îles de Marseille ". Faune de Provence, 7 : 30-38.

Delauge J. et Tranchant Y. 2005a - Archipel du Frioul : Inventaires et cartographies des habitats et des espèces végétales et animales terrestres. Conservatoire - Etudes des Ecosystèmes de Provence / Alpes du Sud : 131 p. + annexes.

Delauge J. et Tranchant Y. 2005b - Secteur de l'Archipel de Riou : Inventaires et cartographies des espèces végétales et animales terrestres. Conservatoire - Etudes des Ecosystèmes de Provence / Alpes du Sud : 90 p. + annexes.

Delauge J. et Tranchant Y. 2006 - ZPS " Iles Marseillaises " FR9312007 : DOCOB - Partie Analyse écologique et définition des enjeux de conservation. Contrat DIREN PACA / Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence - Alpes du Sud : 205 p. + annexes

Duhem C. 2004 - Goélands surabondants et ressources alimentaires anthropiques : cas des colonies insulaires de Goélands leucophées du littoral provençal. Thèse de Doctorat, Université Paul Cézanne (Aix-Marseille III), Marseille : 181 p.

Médail F. et Vidal E. 1998 - Rôle des Goélands leucophées dans l'implantation et l'expansion d'espèces végétales allochtones sur l'archipel de Riou (Marseille, France). Biocosme Méditerranéen, 15 : 123-140.

Vidal E., 1998 - Organisation des phytocénoses en milieu insulaire méditerranéen perturbé. Analyse des inter-relations entre colonies de goélands leucophées et la végétation des îles de Marseille. Thèse de Doctorat, Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille III .166p.

Vidal P. et Mante A. 2002 - Plan de gestion de l'espace naturel de l'archipel du Frioul. Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence, Ville de Marseille : 130 p.

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	5 %
33	Parc national, zone coeur	80 %
34	Parc national, aire d'adhésion	20 %
36	Réserve naturelle nationale	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	ARCHIPEL DE RIOU	+	1%
32	Massif des Calanques : Domaine Public Maritime	*	1%
32	Massif des Calanques	*	1%
36	Archipel de Riou	+	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc National des Calanques

Adresse : 141, avenue du Prado # Bâtiment A 13008 Marseille

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : DOCOB N2000

Lien :

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1694_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt

Non, mais un plan de gestion est en préparation.



Non

6.3 Mesures de conservation

Les forces armées sont susceptibles de conduire des activités sur ce site. Il s'agit notamment de navigation d'unités de surface ou sous-marine, survol d'aéronef, parachutage, tir, mouillage, émission acoustique ou électromagnétique (radar, sonar, radio), pétardement sous-marin de munition historique non déplaçable, activité de plongeur ou de nageur, etc.

La Marine conserve la possibilité de développer des instrumentations ou activités sur le fond et dans la masse d'eau y compris hors des zones actuellement identifiées comme susceptibles d'activités militaires.

La Délégation générale pour l'Armement est susceptible de conduire des activités aériennes d'essai sur ce site (survol d'aéronefs avec émissions électromagnétiques).

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.